

Implications ecclésiologiques et œcuméniques du baptême commun

Une étude du GMT

Introduction

1. Le baptême introduit aux mystères salvifiques de la réconciliation du genre humain avec Dieu par Jésus Christ. Le baptême crée un rapport exceptionnel avec le Christ parce qu'il est participation à sa vie, sa mort et sa résurrection (*cf. Baptême, Eucharistie, Ministère [BEM], B 3*).

2. « À travers leur propre baptême, les chrétiens sont conduits à l'union avec le Christ, avec chacun des autres chrétiens et avec l'Église de tous les temps et de tous les lieux » (BEM, B6), la communauté qui est formée par la grâce consolatrice du Christ. De nombreuses personnes connaissent par expérience les peines et l'angoisse causées par la rupture des relations sociales, par une vie de famille brisée, avec tous les effets désastreux que la désunion peut avoir sur ceux qui la vivent. Le monde lui-même montre des signes de ruptures dans les relations humaines; des structures d'aliénation et de division contredisent l'unité voulue par Dieu pour tous les peuples et pour toute la création (Col 1.15). Mais le baptême est l'acte joyeux par lequel on est accueilli dans une nouvelle et affectueuse communauté de fidèles unis entre eux en Jésus Christ – une communauté qui transcende même les divisions évidentes dans la société. La vie dans le Christ apportée par le baptême est un baume apaisant aussi bien pour les individus que pour la communauté dans un monde brisé et pécheur.

3. Alors que les Églises divisées contredisent elles-mêmes la réconciliation de Dieu en Christ, un des grands accomplissements du mouvement œcuménique moderne a été de montrer, comme l'a déclaré le Pape Jean-Paul II, que « la fraternité universelle des chrétiens est devenue une ferme conviction œcuménique... [Celle-ci] s'enracine dans la reconnaissance de l'unique baptême... » (*Ut unum sint*, 42). C'est à cause du baptême et de notre allégeance au Christ que nous pouvons nous appeler chrétiens les uns les autres. En effet, à partir d'une commune reconnaissance du baptême en Christ, certaines Églises ont pu établir entre elles de nouvelles relations de communion. Une telle reconnaissance n'est pas simplement l'affirmation de la manière de considérer le baptême d'une personne, « [elle] constitue une affirmation ecclésiologique » (*ibid.*). On

ne doit pas considérer séparément les différents membres des Églises et l'ensemble de la communauté de foi dans laquelle ils sont nés, qui les nourrit et dans laquelle ils vivent leur vie de disciples chrétiens. En conséquence, notre étude s'efforce d'explorer les implications ecclésiologiques et œcuméniques d'une commune reconnaissance du baptême.

4. En entreprenant cette étude, le Groupe mixte de travail a puisé dans les contenus des conversations internationales bilatérales et multilatérales sur le baptême et sur les réponses officielles à BEM. Il a également tenu compte d'une recherche sur la reconnaissance du baptême effectuée par le Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens ainsi que le travail continu de la Commission Foi et Constitution du COE.

LE BAPTÊME DANS LE MOUVEMENT ŒCUMÉNIQUE MODERNE

5. Dans le mouvement œcuménique moderne, la reconnaissance progressive d'une compréhension commune du baptême a été une des raisons fondamentalement les plus importantes qui ont permis à des chrétiens séparés depuis si longtemps d'envisager à présent comment partager une communion réelle bien qu'incomplète. Selon le texte de convergence de Foi et Constitution (*Baptême, Eucharistie, Ministère [BEM]*), de 1982, qui a obtenu une large acceptation parmi les chrétiens de diverses traditions, «à travers leur propre baptême, les chrétiens sont conduits à l'union avec le Christ, avec chacun des autres chrétiens et avec l'Église de tous les temps et de tous les lieux. Notre baptême commun, qui nous unit au Christ dans la foi, est ainsi un lien fondamental d'unité. L'union avec le Christ que nous partageons par le baptême a des implications importantes pour l'unité chrétienne» (BEM, 6). Selon le Concile Vatican II, par le sacrement du baptême, «l'homme est incorporé vraiment au Christ crucifié et glorifié... Le baptême est donc le lien sacramentel existant entre ceux qui ont été régénérés par lui» (*Unitatis Redintegratio* (UR), 22) 1964.

6. D'autre part, l'évaluation des réponses au BEM 1990, effectuée par Foi et Constitution, a noté les points qui nécessitent une étude ultérieure sur le baptême. Une comparaison entre quelques-unes des réponses indique qu'il existe encore d'importantes questions qui ont besoin d'être résolues par un dialogue entre les Églises, avant que l'on puisse parler d'une réelle compréhension commune du baptême. En outre, de nouveaux problèmes surgissent, qui doivent être traités si l'on veut éviter que la convergence et le consensus réalisés ne soient en quelque sorte amoindris (*voir § 109 ci-dessous*).

UN DÉFI ŒCUMÉNIQUE PLUS RÉCENT

7. De plus, un autre défi œcuménique notable provient aujourd'hui des communautés chrétiennes les plus nombreuses qui se développent le plus rapidement, les pentecôtistes et les évangéliques, dont un grand nombre n'ont pas participé directement au mouvement œcuménique moderne. Le défi particulier qu'elles représentent est que pour beaucoup de ces chrétiens le baptême lui-même n'est pas considéré comme le point d'entrée dans le Corps du Christ, mais plutôt comme une conséquence intimement unie à cette entrée.¹

La croissance de communautés qui partagent ce point de vue présente un nouveau défi œcuménique pour aujourd'hui et pour l'avenir.

LA PRÉSENTE ÉTUDE

8. Malgré ces défis, la création d'un nouveau type de relations entre chrétiens séparés a été un accomplissement œcuménique. L'objectif de cette étude est d'aider les Églises à faire fond sur cet accomplissement et, en particulier, sur la contribution que lui apporte la reconnaissance croissante d'un baptême commun. Ce texte passe en revue quelques aspects fondamentaux de l'actuel degré de convergences œcuménique et de consensus sur le baptême, et souligne en même temps les différences encore présentes. On peut ainsi légitimement parler d'un baptême « commun » bien que dans un sens limité. D'une part, le degré de compréhension commune du baptême qui a été réalisé au niveau œcuménique a déjà servi de pierre de construction de l'unité et a permis de créer de nouveaux rapports et de promouvoir la réconciliation entre chrétiens séparés. D'autre part, un travail œcuménique ultérieur sur le baptême est nécessaire pour résoudre les difficultés persistantes, si l'on veut continuer de progresser.

9. Notre étude indique également quelques-unes des implications ecclésiologiques et œcuméniques d'un baptême commun en vue de l'unité, qui est le but que nous poursuivons.² Par *implications ecclésiologiques* on entend les questions qui se rapportent à la doctrine de l'Église et qui sont donc étroitement liées au baptême. Elles concernent les divergences théologiques qui persistent entre chrétiens et qui, à présent, doivent être résolues de toute urgence pour faire les prochains pas vers une compréhension commune de l'Église et mettre fin aux divisions. Elles seront indiquées en particulier dans chaque section. Par *implications œcuméniques* on entend les mesures pratiques, d'ordre pastoral, qui peuvent être prises à présent pour concrétiser la croissante compréhension commune du baptême. Ce sont des mesures basées sur le degré de communion que les chrétiens partagent déjà, et peuvent donc avoir également un caractère ecclésial; elles peuvent aider les chrétiens séparés à progresser ensemble. On en trouvera la liste à la section 6 à la fin du document.

10. Ceci est un document de travail pour permettre d'engager la discussion. Le Groupe mixte de travail souhaite que cette étude soit utilisée dans des contextes éducatifs où l'on traite les problèmes œcuméniques. On espère qu'elle pourra aider et encourager l'Église catholique et les Églises membres du COE à engager un débat sur les implications ecclésiales et œcuméniques de la reconnaissance d'un baptême commun et à prendre les mesures appropriées pour manifester un degré de communion plus élevé.

1. Convergence œcuménique croissante sur le baptême

11. Depuis les débuts du mouvement œcuménique moderne, le baptême a été reconnu comme le lien commun des chrétiens et a fait l'objet de conversations suivies entre les Églises. Cette section et les pages suivantes rappellent un certain nombre de convergences de base sur le baptême, obtenues au cours des dialogues. Les différences qui subsistent sont également signalées afin d'indiquer le futur travail qui devra être fait.

PERSPECTIVES COMMUNES SUR LE BAPTÊME

12. Au cours d'études en commun, les Églises ont découvert les perspectives qui leur sont communes sur le baptême, concernant: (a) sa place fondatrice dans l'Église; (b) les aspects primordiaux de sa signification, et (c) le modèle ou *ordo* d'éléments rela-

tifs au processus d'initiation baptismale. Elles ont également fait de remarquables progrès en rapprochant les vues du baptême comme *sacrement* et du baptême comme *ordonnance*.

13. La convergence et les ententes œcuméniques sur le baptême que l'on trouve dans BEM marquent un important pas en avant dans le mouvement œcuménique. Bon nombre de réponses officielles d'Églises membres du Conseil œcuménique des Églises ont constaté qu'une bonne partie de la section de BEM sur le baptême était digne d'éloges. La réponse de l'Église catholique à cette section sur le baptême (*Les Églises répondent à BEM*, volume VI, Genève 1988, pp. 9-16 texte anglais) était largement positive et trouvait que « nous pouvons être d'accord sur un bon nombre de points » tout en indiquant, comme beaucoup d'autres réponses, certains points qui nécessitent une étude ultérieure. D'importants éclaircissements sur le baptême ont également été apportés au cours de dialogues bilatéraux.

14. Les études œcuméniques ont permis aux chrétiens séparés de mesurer ensemble la *priorité de l'acte liturgique du baptême*. En obéissant fidèlement au grand mandat du Christ ressuscité (Matthieu 28,19-20, « Allez donc : de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit »), la pratique du baptême par l'Église répond à la vocation apostolique de prêcher l'Évangile et de faire des disciples. Depuis le début, le baptême faisait partie de la mission de l'Église apostolique et sa pratique était un aspect de la constitution de l'Église. Avant qu'il n'y ait un canon établi concernant les textes du Nouveau Testament et, tandis que la structure ecclésiale était encore en cours de développement, le baptême était un élément constitutif de la vie chrétienne. Comme acte de repentance, de pardon, de profession de foi, d'incorporation et d'espérance eschatologique, l'observance du baptême récapitule et incarne la réalité de l'Église qui réalise ces mêmes relations avec Dieu par Jésus Christ dans son culte d'adoration, ses sacrements, son enseignement, sa koinonia et son service. Comme rite spécifique, le baptême rattache un vaste complexe d'actes dans l'initiation, la croissance et l'identité de chaque croyant dans le corps du Christ. Mais le baptême n'est pas seulement un événement pour des individus et un lien d'unité entre chrétiens ; comme tel, il est aussi l'unique expression et icône de la vraie nature de l'Église.

15. Malgré la diversité de pratiques baptismales qui existait dans une Église indivise (par exemple la diversité des credo baptismaux utilisés), le dialogue œcuménique a permis aux chrétiens séparés de reconnaître aujourd'hui le modèle de l'Église primitive, qui est le même pour tous, *comme un héritage commun* des Églises séparées, qui est la base de la compréhension et de la pratique du baptême dans chaque Communion chrétienne. Dans cet héritage commun, « le baptême est célébré avec de l'eau, au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit » (BEM, 17). « Dans le baptême, la profession de foi est prononcée selon le contenu trinitaire de la foi de la communauté (*regula fidei*) ». Cette « confession baptismale unit la foi du baptisé à la foi commune de l'Église à travers les siècles » (*Confessing the One Faith*, Introduction, 15).

16. « Les Écritures du Nouveau Testament et la liturgie de l'Église développent la signification du baptême, en utilisant des images variées, exprimant les richesses du Christ et les dons de son salut » (BEM, 2). En réfléchissant à cet héritage, *Baptême, Eucharistie, Ministère* (B 3-7) indique cinq grandes séries d'images : (a) participation à la mort et à la résurrection du Christ ; (b) conversion, pardon et purification ; (c) don de

l'Esprit; (d) incorporation dans le Corps du Christ; et (e) signe du Royaume. Alors que l'on peut affirmer qu'il existe une convergence œcuménique sur ces points, la nécessité d'un travail ultérieur peut être illustrée par un examen du point (d). Tandis que BEM affirme que «notre baptême commun... est un lien fondamental d'unité» (B6) et que le baptême est «incorporation au Corps du Christ» (B commentaire 14 b), les vues concernant cette incorporation sont différentes et reflètent des divergences non aplanies en ecclésiologie. Ainsi, pour beaucoup l'incorporation dans l'Église se fait par le baptême, mais quelques réponses à BEM indiquent que la pleine incorporation dans l'Église, Corps du Christ, implique non seulement le baptême, mais en fait un plus large processus d'initiation chrétienne dont le baptême est une partie. La réalité de la Nouvelle Vie en Jésus Christ et la renaissance dans l'Esprit-Saint sont décrites dans BEM à travers une ample variété d'images spirituelles. Les traditions chrétiennes, dans leur compréhension du baptême, ont accordé une diverse importance à ces images. Toutes les Églises peuvent trouver un enrichissement en apprenant les unes des autres, afin de saisir l'ampleur de la signification du baptême.

17. Un grand nombre de convergences sur ces points se retrouvent dans les résultats de dialogues bilatéraux qui indiquent également les domaines où d'ultérieures discussions sont nécessaires. En voici deux exemples: le Rapport de la Commission internationale anglicane-réformée, «Le Règne de Dieu et notre unité» (1984, §§ 47-61) reflète les convergences de BEM. Mais des différences apparaissent lorsque le texte aborde la question connexe de l'appartenance. Les Églises réformées avaient tendance à définir celle-ci comme étant «principalement l'appartenance à une congrégation locale», tandis que les anglicans, «par la pratique de la confirmation épiscopale, ont souligné l'appartenance à l'Église en général». Le Rapport déclare que ces accentuations «sont complémentaires plutôt que contradictoires», mais qu'elles «requièrent un ultérieur examen de la part de nos Églises» (§ 57). Le dialogue international catholique-orthodoxe, dans sa liste des 7 points d'accord, reflète les convergences de BEM («Les sacrements de foi et l'unité de l'Église», 1987, § 49). Ce dernier contient toutefois des concordances dans d'importants domaines entre catholiques et orthodoxes, qui ne sont pas aussi explicitement énoncées dans BEM, comme par exemple la «nécessité du baptême pour le salut» et, comme effet du baptême, la «libération du péché originel» (ibid.).

18. Dans le débat œcuménique actuel on observe trois dimensions du modèle commun de baptême – trois manières distinctes de comprendre l'étendue de ce modèle. Tout d'abord, au sens le plus fondamental, le baptême se réfère à l'eau liturgique et au modèle pour sa célébration. En second lieu, le baptême peut également se rapporter à un modèle d'initiation chrétienne plus large, comprenant plusieurs composantes outre le rite liturgique spécifique du baptême. Dans un troisième sens, on peut voir que le baptême indique une formation permanente et une vie responsable de disciple, dans laquelle le modèle de notre vocation baptismale est suivi durant toute la vie. Dans la première perspective, nous dirions que le baptême est l'un des éléments constitutifs de la vie de l'Église. Avec la troisième perspective, le modèle baptismal marquerait toute la vie des fidèles dans l'Église.

19. «Le baptême ne consiste pas seulement en une expérience momentanée, mais il concerne la croissance de toute une vie dans la communion du Christ» (BEM, 9). Dans l'Église primitive, cette idée s'exprimait dans l'émergence de modèles complexes de

nourriture chrétienne, comprenant l'enseignement de la foi avant et après le baptême, ainsi qu'une longue série de célébrations liturgiques qui marquaient le chemin d'une foi croissante. Ces aspects étaient centrés sur le rite de l'eau du baptême et de l'admission à la table eucharistique. Au sens le plus large, l'*ordo* (ou modèle) du baptême comprend la formation dans la foi, le baptême par l'eau et la participation à la vie de la communauté. Dans diverses traditions chrétiennes, l'ordre et l'expression de ces aspects sont différents.

20. Les conséquences œcuméniques et ecclésiales de la concordance sur le baptême varient énormément, selon la dimension du modèle commun prise en considération. Les Églises sont généralement d'accord sur les composantes fondamentales du rite liturgique de l'eau et sur sa nécessité. Plus le modèle s'étend, et plus la concordance spécifique entre les Églises diminue. Par exemple, il y a moins de discordance sur la reconnaissance du baptême selon qu'il ait été administré avec l'eau au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, que sur la place de la célébration du rite dans ce modèle d'initiation ou de formation plus étendu.

SACREMENT ET ORDONNANCE

21. De nombreuses Églises emploient le terme de sacrement pour exprimer ce qu'elles entendent par modèle commun ou *ordo* du baptême. Pour quelques-unes d'entre elles, la notion de sacrement est impropre et elles préfèrent qualifier le baptême d'ordination. Un bref regard sur l'histoire de ces deux termes peut nous aider à préciser la question et montrer qu'elle n'est peut-être pas autant cause de division qu'on ne le pense parfois.

22. Lorsque les Pères grecs se servirent du terme *mysterion* pour indiquer le baptême, que les Latins traduisirent par *mysterium* ou *sacramentum*, ils entendaient dire par là que dans la célébration du baptême, l'œuvre salvatrice de Dieu en Jésus Christ est accomplie par la puissance de l'Esprit-Saint. Dans l'Église latine, *sacramentum* (d'où vient notre terme moderne de sacrement) est devenu un terme générique appliqué au baptême et à l'Eucharistie ainsi qu'à quelques autres rites de l'Église. Un sacrement était conçu comme un acte symbolique, constitué par des mots et des actions, et qui contenait et manifestait la réalité divine (*res*) accomplie une fois pour toutes avec la mort et la résurrection du Christ pour notre salut. Cette notion de sacrement a été attentivement analysée par la théologie scholastique. Toutefois, certains éléments de l'analyse se prêtent à des malentendus, surtout lorsqu'ils étaient associés à des formes de pratique liturgique qui semblaient encourager la croyance en une idée quasi mécanique d'efficacité sacramentelle, comme si les sacrements dispensaient la grâce de manière automatique.

23. Le terme «ordination» fait ressortir que certains actes cultuels et liturgiques de l'Église sont accomplis conformément au commandement spécifique et à l'exemple du Christ dans l'Écriture. Ceux qui emploient le terme «sacrements» considèrent habituellement ceux-ci comme des ordonnances dans ce sens également. Historiquement, pendant la période de la Réforme, des groupes de chrétiens adoptèrent un langage d'«ordination», en raison des discussions sur la question de savoir si certains actes liturgiques étaient réellement d'institution du Christ dans l'Écriture, et parce qu'ils rejetaient certaines vues théologiques concernant l'efficacité de la grâce de Dieu, qu'ils

croyaient impliquées dans la définition de «sacrements». Quelques Églises qui n'emploient que le terme «ordonnance» considèrent des actes tels que le baptême et la Cène du Seigneur comme des signes d'une réalité qui a déjà été actualisée et qui est à l'œuvre dès à présent dans la vie du croyant et de la congrégation. Quelques-uns de ceux qui n'emploient que le terme «ordonnance», lui attribuent en fait un sens «sacramental» correspondant à la signification des sacrements dans les Églises qui se servent de ce terme. Ceux qui caractérisent le baptême comme ordonnance entendent sauvegarder la compréhension de ses racines dans l'Écriture, son caractère confessionnel comme témoignage au Christ, ainsi que l'initiative de Dieu qui intervient pour stimuler la foi et la conversion du croyant avant le baptême. Cette conception a souvent été interprétée à tort comme une manière de nier que Dieu est à l'œuvre dans l'acte du baptême ou que la grâce divine est reçue dans le baptême; c'est en fait une tentative d'attester l'adhésion du croyant en tant que disciple par sa participation au baptême, d'affirmer la centralité du Christ dans l'acte du baptême et l'ampleur de la grâce divine qui est déjà active dans nos vies avant et dans le baptême.

24. Dans certains cas, cette divergence de langage est basée sur un malentendu, mais en d'autres cas sur un désaccord qui persiste, même après clarification. Néanmoins, la plupart des traditions peuvent convenir que les réalités appelées sacrements ou ordonnances dans la vie de l'Église, mettent les chrétiens en contact avec les mystères fondamentaux de la vie en Christ. Pour la plupart, ordonnances/sacrements exprimeraient des réalités divines, représentant ce qui est déjà réel, et ils joueraient en même temps un rôle clé du fait que Dieu les utilise pour produire une nouvelle réalité. Les deux approches représentent des points de départ différents pour examiner l'interdépendance entre la foi comme processus en cours et la foi comme événement déterminant.

D'autres points de convergence sont examinés en d'autres parties de ce document, comme par exemple dans la section 3, lors de la discussion sur le rapport entre baptême et foi.

L'IMPACT ŒCUMÉNIQUE DE LA CONVERGENCE CROISSANTE SUR LE BAPTÊME

25. Alors qu'il n'y a pas encore d'accord complet sur le baptême entre les chrétiens divisés, la convergence croissante réalisée à ce jour peut être comptée parmi les principales réalisations du mouvement œcuménique moderne. Comme le montrent les exemples ci-après, cette convergence croissante a déjà rendu des services à la cause de la réconciliation en promouvant de diverses manières l'unité entre différentes Églises. C'est dans ce sens, entre autres, que le progrès du consensus sur le baptême a, dès à présent, des implications ecclésiologiques.

26. Les accords œcuméniques qui ont instauré de nouvelles relations, et même dans quelques cas la pleine communion, entre certaines Églises, comprennent la reconnaissance mutuelle du baptême comme élément de leur base théologique. La Concorde de Leuenberg (1973) entre les Églises luthériennes et réformées en Europe, inclut un consensus de base concernant le baptême (§ 14) qui fait partie de la «Compréhension commune de l'Évangile» nécessaire pour la communion ecclésiale entre ces Églises, bien que l'accord indique que la question de la «pratique baptismale» nécessite une ultérieure étude (§ 39). Les neuf Églises membres de *Uniting Churches in Christ* (Églises en voie d'union en Christ) aux États-Unis (2001) ont inséré dans leur consensus

théologique les convergences et les accords sur le baptême qui se trouvent dans *Baptême, Eucharistie, Ministère* (BEM).

27. Parmi les progrès œcuméniques qui ont été accomplis et auxquels l'Église catholique participe avec les Communions chrétiennes mondiales dont font partie des Églises membres du COE, une compréhension commune du baptême a été primordiale. Dans leur déclaration commune de Cantorbéry en 1982, le Pape Jean-Paul II et l'Archevêque de Cantorbéry, Dr Robert Runcie, déclaraient que «le lien de notre baptême commun en Christ» avait conduit leurs prédécesseurs à inaugurer le dialogue international entre la Communion anglicane et l'Église catholique. Les mêmes chefs d'Église, dans leur déclaration commune faite à Rome en 1989, affirmaient que «nous partageons déjà une certaine communion même si elle est imparfaite» fondée sur d'importants éléments de foi comprenant «notre commun baptême en Christ».

28. La *Déclaration commune concernant la doctrine de la justification* (DC), officiellement souscrite par l'Église catholique et la Fédération luthérienne mondiale en 1999, fait état d'un accord sur des vérités fondamentales de la doctrine de la justification. Elle contient une affirmation historique lorsqu'elle dit que l'enseignement des Églises luthériennes et celui de l'Église catholique présentés dans la déclaration ne sont pas sujets aux condamnations des enseignements respectifs, telles qu'elles furent formulées par le Concile de Trente et dans les confessions luthériennes du XVI^e siècle. L'explication de la justification contenue dans la DC se retrouve dans sept passages principaux, et le baptême est le point essentiel de deux d'entre eux. Au § 25 nous lisons : «Nous confessons ensemble que le pécheur est justifié au moyen de la foi en l'œuvre salvatrice de Dieu en Christ : ce salut lui est offert par l'Esprit-Saint dans le baptême en tant que fondement de toute sa vie chrétienne». Et au § 28 : «Nous confessons ensemble que, dans le baptême, le Saint-Esprit unit la personne humaine au Christ, la justifie et la renouvelle effectivement».

29. Dans plusieurs déclarations conjointes entre le Pape et les Patriarches des Églises orthodoxes orientales, évoquant la résolution d'anciens problèmes, l'accord sur le baptême a également été un facteur important. Par exemple, la déclaration conjointe entre le Pape Jean-Paul II et le Patriarche syro-orthodoxe Mar Ignace Zakka I^{er} Iwas (1984), présente l'accord sur la christologie d'une manière qui résout virtuellement les conflits christologiques issus des formulations doctrinales du Concile de Chalcédoine (451). L'accord indique également les perspectives communes actuelles concernant le baptême, l'Eucharistie et d'autres sacrements, qu'ils partagent «dans une même succession du ministère apostolique» (§ 7). Cela leur permet d'autoriser une collaboration pastorale dans les situations où, pour les fidèles, l'accès à un prêtre de leur propre Église «s'avère matériellement ou moralement impossible». En même temps, ils disent toutefois que leurs Églises ne peuvent pas célébrer l'eucharistie ensemble, car cela présuppose une pleine identité de foi, y compris une commune compréhension de la volonté de Dieu pour l'Église, qui n'existe pas encore.

IMPLICATIONS ECCLÉSIOLOGIQUES

30. On pourrait encore citer beaucoup d'autres exemples qui illustrent l'impact de la convergence croissante sur le baptême. Mais ce qui a été dit jusqu'à présent dans cette première partie indique plusieurs implications ecclésiologiques du baptême commun.

En *premier lieu*, le baptême commun est l'un des facteurs qui ont permis, et même inspiré quelques-unes des Églises depuis longtemps séparées, à établir entre elles de nouvelles relations. Dans quelques cas il s'agit de nouvelles relations importantes, mais non pas de pleine communion. Dans d'autres cas ce sont des rapports de pleine communion ou, pour les Églises qui participent à la Concorde de Leuenberg, de communion de chaire et d'autel.

31. En *second lieu*, les communautés chrétiennes qui concordent sur la signification du baptême comme incorporation dans le Corps du Christ, l'Église, et qui reconnaissent que l'Église est une, devraient appartenir à une seule et même communauté. S'il n'y a qu'une seule Église de Jésus Christ et si le baptême est l'entrée dans celle-ci, tous ceux qui sont baptisés sont alors unis les uns aux autres en Christ et devraient être en pleine communion les uns avec les autres. Il ne devrait y avoir aucune division entre les communautés ecclésiales; le baptême devrait stimuler les chrétiens à travailler pour éliminer les divisions.

32. Il s'ensuit en outre que même s'il y a accord sur une commune compréhension du baptême, les Églises diffèrent néanmoins sur ce qu'elles exigent pour réaliser la pleine communion avec celles dont elles sont séparées. Cela est dû à leurs concepts divergents sur la nature de l'Église. Ainsi, une *troisième implication* ecclésiologique d'une compréhension commune du baptême, selon ce qui a été dit auparavant, est l'urgence, pour le mouvement œcuménique, de travailler en vue d'une compréhension commune de la nature de l'Église. Au moment où de nouvelles relations s'établissent entre plusieurs Églises, il est important que les accords qui les lient entre elles comprennent des perspectives sur la nature de l'Église, ouvertes à une future réconciliation avec d'autres Églises, en suivant les progrès du mouvement œcuménique.

33. *Quatrièmement*, étant donné que le baptême revêt une importance fondamentale pour la nature de l'Église, il est une des conditions nécessaires d'une pleine communion. Si une communauté chrétienne particulière ne célèbre pas le baptême, ses membres sont privés d'un des éléments importants qui créent la communion avec tous les autres chrétiens baptisés. Le degré de communion entre une telle communauté et les communautés qui célèbrent le baptême est considérablement réduit.

2. Baptême et initiation à la vie de la foi

34. Lorsque l'Évangile est prêché et que l'appel à la conversion est entendu, un processus d'incorporation dans la vie en Christ est mis en mouvement dans celui qui est appelé au salut (Ac 2,37-42). Alors que ce processus se poursuit durant toute la vie, jusqu'à l'incorporation définitive du chrétien en Christ à la parousie, son développement en ce monde est marqué par des moments décisifs au cours desquels se réalisent et se manifestent d'abord des stades significatifs de la vie en Christ. Dans leur ensemble, ces moments peuvent être qualifiés d'initiation chrétienne. Ce sont des moments de foi et de conversion, de célébration rituelle et d'entrée dans la vie de l'Église. Le baptême est au cœur de ce processus, à la fois comme moment décisif et comme modèle du processus tout entier.

35. Les Églises sont unies en confessant qu'il y a «un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême» (Ep 4,5). Unies dans l'unique Seigneur, elles affirment que foi et baptême vont de pair. Elles peuvent se trouver d'accord pour dire que la foi appelle le

baptême et que le rite baptismal exprime la foi de l'Église du Christ et de la personne baptisée. Le baptême exprime la foi dans le don gratuit de Dieu qui justifie les pécheurs ; il célèbre la réalisation de ce don dans un nouveau membre de l'Église. Cette foi est transmise dans l'Église, dans sa vie et dans sa doctrine, et elle est reçue par la personne baptisée comme la foi de l'Église.

LES RITES D'INITIATION CHRÉTIENNE

36. L'initiation chrétienne a lieu au cours d'une interaction complexe de foi et de conversion, de célébration rituelle, d'enseignement et de formation spirituelle, de pratique et de mission. Alors qu'il y a des différences entre les Églises sur la façon dont est compris le rapport entre ces éléments, on est généralement d'accord pour dire que le rite de l'eau du baptême est au cœur de l'initiation.

37. «Le baptême est célébré avec de l'eau, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit» (BEM, 17). Le rite baptismal a pris des formes différentes dans l'histoire de la vie de l'Église. Tandis que les Églises ont leurs pratiques normatives propres, elles reconnaissent souvent d'autres formes qui constituent un vrai baptême. D'un côté, l'immersion totale ou partielle du candidat dans l'eau semble être la forme mieux fondée sur la Tradition, et la plus acceptable pour la plupart des Églises. Un bon nombre reconnaissent comme authentique le baptême administré en versant de l'eau sur la personne, en particulier sur la tête. D'un autre côté, diverses Églises doutent qu'une aspersion d'eau soit un signe sacramentel suffisant. Plus problématique, du point de vue œcuménique, est la pratique de certaines Églises, comme le remarque BEM, qui ont un rite d'initiation sans usage de l'eau mais qui est néanmoins appelé baptême (Commentaire 21, c). Il est plus difficile de concilier le concept de baptême et d'Église de la plupart des chrétiens, avec les procédures d'initiation à la foi et à la vie chrétienne de certaines communautés chrétiennes qui ne pratiquent aucun rite particulier semblable au baptême et qui excluent même délibérément le baptême.

38. Dans beaucoup d'Églises, l'onction/confirmation et la première réception de l'Eucharistie sont associées au baptême comme rites d'initiation. Malgré les différences dans la manière dont est conçu et mis en pratique le rapport entre ces trois rites dans les Églises, et le fait que leur influence sur la vie chrétienne n'est pas toujours vécue de la même façon, on admet généralement qu'ils expriment et concrétisent différents aspects d'un unique processus d'initiation. Le baptême est intrinsèquement lié aux deux autres rites, dans la mesure où il invoque le don de l'Esprit eschatologique et fait entrer en communion avec le corps du Christ ; de leur côté, ces rites sont fondés sur le baptême et tirent leur signification du baptême.

39. Certaines Églises ne pratiquent pas l'onction/confirmation, tandis que d'autres qui le font autorisent la réception de l'Eucharistie avant l'onction/confirmation. Alors que ces pratiques sont problématiques pour d'autres Églises, elles ne mettent pas en question l'orientation fondamentale du baptême sur l'Eucharistie ni son rôle de condition préalable à la réception de l'Eucharistie dont témoigne toute la tradition chrétienne.

40. Le sacrement du baptême, dans la signification originelle du terme, est un rite d'eau distinctif qui a lieu une seule fois dans la vie et qui ne peut pas être répété. Le don permanent de croissance dans la foi, et la mort et la résurrection continues en Christ qui en découlent, sont effectivement la réalisation de la rencontre de foi, une fois pour toutes, avec le Christ, qui est donnée et modelée dans le rite du baptême. Dans ce sens,

la vie chrétienne peut être comprise comme un «baptême de toute la vie», qui dure jusqu'à l'accomplissement de l'union finale avec le Christ.

BAPTÊME ET FOI

41. Le baptême, comme rite et comme mort et résurrection quotidiennes avec le Christ, est inséparable de la foi. Dieu, qui appelle chacun par son nom (Es 43, 1; cf. Ac 9,4), est la source de la foi. La liberté de répondre avec foi est elle-même un don gratuit de Dieu. La foi commence dans des personnes lorsque Dieu sème dans leur cœur le germe d'une simple confiance. Par le témoignage de l'Esprit-Saint, elles grandissent en Christ, en qui habite toute la plénitude de Dieu (Col 1,19). Ce n'est pas par leur propre entendement ni par leur capacité que les êtres humains peuvent recevoir le don de Dieu, mais uniquement par la grâce de notre Seigneur Jésus Christ (Rm 3,24; 1 Co 1,26ss). On ne peut rien attendre du baptême qui puisse interférer avec la suprême gratuité du don de Dieu reçu avec foi.

42. La foi est la réponse du croyant à l'Évangile de salut en Jésus Christ, prêché dans et par la communauté de ceux qui croient déjà en lui et qui célèbrent la gloire de son nom. Introduit dans cette foi, le nouveau croyant fait graduellement siennes les paroles qui expriment l'Évangile de salut. Ce sont principalement les paroles de l'Écriture, et en particulier les professions de foi qu'elle contient. Il y a aussi les symboles de foi, les distillations de l'Évangile que les Églises ont reconnues comme des expressions de foi et dont elles ont autorisé l'emploi dans le culte et dans l'enseignement. Ce sont ces paroles de foi, cristallisées dans la formule trinitaire «au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit», qui donnent une forme et un sens au rite de l'eau du baptême et qui, dans l'Église primitive, l'ont fait appeler sacrement de foi.

43. Ainsi, le baptême situe la foi du chrétien dans la foi vivante de l'Église et contribue de cette façon à la croissance de sa propre foi. «Au fur et à mesure qu'ils mûrissent, les chrétiens grandissent dans la plénitude de la foi confessée, célébrée et témoignée par la communauté chrétienne, tant au niveau local que mondial... dans la foi professée par toute l'Église à travers les siècles... Le «nous croyons» de la communauté chrétienne et le «je crois» de l'engagement personnel deviennent un» (Deuxième consultation de F&O à Faverges, 2001, 48).

44. La foi trinitaire confessée dans le credo baptismal, et l'ablution baptismale accomplie par l'Église au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, sont indissolublement unies dans la liturgie du saint baptême. Dans le credo, l'Église témoigne de sa foi dans le Dieu trin et incorpore les baptisés dans le peuple saint de Dieu. Ce rapport entre la formule baptismale et l'Église confessante est au cœur du processus d'initiation chrétienne. Dans ce sens, le baptême s'entend toujours comme baptême du croyant.

45. La foi confessée dans le baptême est celle qui unit les croyants et leurs Églises. Dans les premiers siècles, les communautés chrétiennes partageaient leurs credo baptismaux comme base d'unité. Plus tard, les Conciles ont exprimé la même foi par des formulations plus étendues. Le cœur de la foi exprimée dans les credo les plus universellement connus en usage aujourd'hui – le credo de Nicée-Constantinople et le symbole des apôtres – est la foi dans le Dieu trinité, Père, Fils et Saint-Esprit. Et «la profession de foi a lieu également dans les Églises qui n'emploient pas formellement les paroles du credo nicéen, lorsque la confession baptismale utilise d'autres formules autorisées par l'Église» (*Confessing the One Faith*, Introduction, 15).

46. Les Églises qui partagent la foi dans la Trinité et qui reconnaissent pleinement leurs baptêmes respectifs, peuvent néanmoins rompre la communion entre elles en raison de différences sur d'autres aspects de la foi ou sur des questions d'ordre. Dans ce cas, la communion qui est le fruit de la foi et du baptême, est contrariée. Certaines Églises considèrent qu'un désaccord en matière de foi, suffisamment sérieux pour rompre la communion entre elles et une autre Église, ne leur permet pas d'admettre des membres baptisés de cette Église à participer pleinement à l'Eucharistie, qui est l'accomplissement normal du baptême. Beaucoup d'autres Églises estiment toutefois que même à défaut d'une pleine communion ecclésiale, les Églises devraient admettre les membres d'autres Églises dont elles reconnaissent le baptême et qui partagent la foi trinitaire, à participer pleinement à l'Eucharistie.

BAPTÊME DES ADULTES ET BAPTÊME DES ENFANTS

47. La plupart des Églises peuvent être d'accord sur le concept général du rapport entre foi et baptême décrit ci-dessus. Mais il reste des différences qui posent des problèmes pour la reconnaissance mutuelle du baptême. Ces différences ne sont pas très apparentes lorsqu'il s'agit du baptême des adultes. Deux faits offrent aux Églises un point de référence unifiant concernant la manière et la signification du baptême des adultes. Premièrement, les descriptions bibliques du modèle d'initiation se rapportent normalement à des adultes. Deuxièmement, les principales liturgies classiques du baptême étaient originellement destinées aux adultes. Un tel baptême, célébré selon les rituels et les disciplines d'aujourd'hui dans presque toutes les Églises, est normalement un baptême de croyants et peut être reconnu comme tel. Mais s'il est administré à un enfant qui n'est pas encore capable de faire une profession de foi personnelle, l'interprétation du matériel scripturaire et traditionnel sur le baptême peut être différent. Pour certaines Églises, les Écritures n'autorisent que le baptême de personnes qui font un acte de conversion et une profession de foi personnels. Pour d'autres, les Écritures n'indiquent aucune raison contraignante pour refuser de baptiser des enfants encore incapables de telles décisions personnelles, s'ils sont présentés par les personnes qui en ont la responsabilité et qui les confient à l'Église pour leur formation et leur instruction. En outre, il faut tenir compte soigneusement des descriptions, dans les Actes, des baptêmes administrés à d'entières maisonnées. Et bien que les liturgies baptismales classiques aient été conçues pour des adultes, une description très ancienne et détaillée d'une telle liturgie, la *Tradition apostolique* d'Hippolyte (vers 215), inclut explicitement l'initiation des enfants qui ne peuvent répondre par eux-mêmes (XX, 4).

48. Il faut reconnaître, avec BEM, que « toutes les Églises reconnaissent la nécessité de la foi pour recevoir le salut impliqué et manifesté dans le baptême. L'engagement personnel est nécessaire pour être un membre responsable dans le Corps du Christ » (BEM, 8). « Il est possible que le baptême des enfants ait été pratiqué à l'âge apostolique, mais le baptême après une profession de foi personnelle est la forme la plus clairement attestée dans les documents du Nouveau Testament » (BEM, 11). Les Églises reconnaissent la qualité paradigmatique et normative du baptême de croyants adultes, illustrée dans le Nouveau Testament et pratiquée par toutes les Églises, comme le signe le plus explicite du caractère du baptême. Toutefois, comme observe encore BEM « Au cours de l'histoire, la pratique du baptême s'est développée selon des formes variées. Certaines Églises baptisent des enfants présentés par des parents ou responsables

disposés à les élever, dans et avec l'Église, selon la foi chrétienne. D'autres Églises pratiquent exclusivement le baptême des croyants capables de faire une confession de foi personnelle. Certaines de ces Églises recommandent que les nouveau-nés ou les enfants soient présentés et bénis au cours d'un service qui comprend habituellement une action de grâces pour le don de l'enfant et aussi l'engagement de la mère et du père à être des parents chrétiens» (BEM, 11).

49. Il y a lieu de noter ici que la pratique du baptême des enfants a ses racines dans l'histoire de l'Église primitive et qu'elle n'a jamais été conçue comme une dérogation au modèle d'initiation exposé ci-dessus et qui est ordonné dans les textes néotestamentaires sur le baptême. Les enfants étaient baptisés parce que l'appel de Dieu au salut apparaissait les concerner autant que les adultes. L'âge ne pouvait pas être un obstacle au don de Dieu en Christ et dans l'Esprit. Dans la célébration du baptême, le rite était toujours associé à la foi et à la vie de la communauté des croyants. Chez les enfants, la foi prenait la forme de la foi vivante de l'Église qui accueillait l'enfant par le baptême. La foi de l'Église était considérée comme étant actuellement présente dans ce nouveau membre sous forme d'une nourriture de foi qui allait désormais l'envelopper. La foi était une grâce déjà présente qui allait permettre à l'enfant de grandir jusqu'à pouvoir faire une profession de foi personnelle et ratifier lui-même la grâce de conversion reçue au baptême. Cette conviction se basait sur le concept selon lequel la grâce du Christ est entrée dans tous les enfants d'Adam et qu'elle peut les libérer du péché, une fois mis en contact avec lui à travers la prédication et les sacrements de l'Église. C'est toujours et uniquement cette grâce qui suscite la réponse humaine intrinsèque de la foi. Elle peut déjà être à l'œuvre dans la nourriture par laquelle les enfants sont amenés à pouvoir faire des choix personnels.

50. Les Églises qui ne pratiquent que le baptême des croyants adultes ne s'occupent pas moins des enfants que celles qui les baptisent. Elles les accueillent également pour leur donner une instruction, les attentions et les bienfaits de la communauté. Elles marquent l'engagement de parents chrétiens et de leur communauté ecclésiale (et dans certains cas, également de parrainages particuliers) pour nourrir l'enfant nouveau-né dans la foi à l'intérieur de la vie de l'Église. Bien que l'accueil n'ait pas lieu par le baptême, il est tourné vers le baptême. Pour les personnes accueillies de cette façon dans l'Église pendant leur enfance, le baptême à l'âge adulte peut être l'expression personnelle de l'aboutissement d'un itinéraire de conversion et de foi, qui est une des façons dont parlent principalement les Écritures. En outre, la convergence œcuménique réalisée sur le statut sacramentel du baptême, peut à présent permettre aux Églises qui ne baptisent que les personnes capables de faire un acte de foi personnel, de voir le baptême qu'elles administrent comme un acte incorporant également la grâce du Christ et le don de l'Esprit qui suscite la foi et la conversion personnelles exprimées dans la célébration.

51. Dans la tradition latine le baptême des enfants a été fortement soutenu par la théologie de saint Augustin et sa réaction aux idées pélagiennes. Cette vue exprimait la crainte d'exposer les enfants au danger de mourir sans avoir été sauvés du péché [originel] par l'action salvatrice du Christ, et sans les avantages positifs de l'initiation à la vie en Christ et en son Église qu'apporte le baptême. Une théologie du baptême restaurée et une réévaluation critique de certaines interprétations des conséquences du péché originel pour les enfants, donneraient plus de poids à la réalité christologique et ecclésiologique du baptême. Les Églises en question estiment en outre que le baptême des

enfants comporte des risques d'une application incorrecte des dons de Dieu. Les promesses de nourriture chrétienne faites par les parents et par les parrains pourraient ne pas être tenues et le sacrement pourrait être profané. En fait, ces Églises ont exigé, théoriquement si pas toujours en pratique, que le baptême soit reporté jusqu'à ce que l'enfant soit en âge de parler pour lui-même, lorsque les garanties que l'enfant sera nourri dans la foi ne sont pas suffisantes. Bien que ces préoccupations, qui augmentent certainement dans notre monde post-chrétien, ne signifient pas l'identification avec les Églises qui ne pratiquent que le baptême des croyants, elles indiquent sans aucun doute la conviction que le modèle complet de l'initiation chrétienne doit être respecté. Ce qu'elles affirment ainsi peut être une base importante pour la reconnaissance du baptême entre elles et les Églises qui ne pratiquent que le baptême des croyants.

52. Nous avons montré que le modèle d'initiation baptismale comporte trois éléments : la formation dans la foi, le baptême avec l'eau et la participation à la vie de la communauté. Ces trois éléments sont présents dans le rite même du baptême avec l'eau dans chaque Église, bien que de façon différente. De même, ces éléments sont tous trois présents durant toute la vie de disciple chrétien, avec sa formation continue dans la foi, son rappel de la grâce et de la promesse baptismales et sa participation approfondie à la vie de l'Église. Si nous examinons la question du rapport entre foi et baptême uniquement au sujet du rite de l'eau, les différences entre les Églises restent substantielles. Par contre, si nous comparons le modèle plus large de l'initiation baptismale et de la formation en Christ, il en émerge une convergence plus ample. C'est une convergence compatible avec le fait, et même enrichie par celui-ci, que les différentes traditions mettent l'accent sur l'un ou l'autre élément du modèle et les unissent de manière diverse.

53. La convergence se base sur le fait que les Églises reconnaissent une qualité paradigmatique et normative au baptême administré à partir d'une profession de foi personnelle, illustrée dans le Nouveau Testament et pratiquée par toutes les Églises, comme le signe le plus explicite du caractère du baptême. Les traditions qui n'ont que cette forme de baptême dans leur modèle d'initiation, gardent un témoignage vivant rendu à la réalité du baptême que toutes les Églises affirment ensemble, et expriment fermement la conviction commune que le baptême est par nature orienté vers la conversion personnelle. Les traditions dont le modèle d'initiation comporte le baptême des enfants, maintiennent un témoignage vivant rendu à l'appel et à la grâce initiatiques de Dieu qui, comme les Églises le reconnaissent, rendent possible la réponse humaine, et elles expriment avec force la conviction commune que les enfants de tout âge sont reçus dans la communauté de l'Église du Christ, et nourris par elle, avant toute confession explicite.

54. Il est suggéré que chaque Église, tout en maintenant sa propre tradition baptismale, reconnaisse dans les autres l'unique baptême en Jésus Christ, en affirmant la similitude des modèles généraux d'initiation et de formation en Christ présents dans chaque communauté. C'est la convergence envisagée dans *Baptême, Eucharistie, Ministère* : « Les Églises sont de plus en plus capables de reconnaître le baptême les unes des autres comme l'unique baptême du Christ, dans la mesure où Jésus Christ a été confessé comme Seigneur par le candidat, ou, dans le cas d'un baptême d'enfant, lorsque cette confession a été faite par l'Église (les parents, responsables, parrains, marraines, et la communauté) et affirmée plus tard dans la foi personnelle et l'engagement » (BEM, 15).

Les Églises qui ne pratiquent que le baptême de croyants adultes pourraient reconnaître l'unique baptême chez d'autres traditions dans l'intégralité de leurs modèles d'initiation chrétienne, qui incluent une affirmation de foi personnelle. Les Églises qui pratiquent normalement le baptême des enfants pourraient reconnaître l'unique baptême dans le modèle intégral d'initiation chrétienne des «Églises de croyants», même là où des formes identiques d'onction ou de confirmation sont absentes.

55. Reconnaître que l'unique baptême du Christ est présent dans le modèle intégral d'initiation chrétienne d'une autre tradition peut également renforcer une autre affirmation clé de *Baptême, Eucharistie, Ministère*: «Le baptême est un acte qui ne peut être répété. Il faut éviter toute pratique qui pourrait être interprétée comme un “re-baptême”» (Baptême, Eucharistie et Ministère, 13).

IMPLICATIONS ECCLÉSIOLOGIQUES

56. Il y a un lien étroit entre baptême et foi. Cette circonstance, et le fait que les diverses Églises, dans leur pratique baptismale, entendent baptiser dans le corps universel du Christ (cf. § 42), alors qu'en réalité elles baptisent dans des communautés séparées les unes des autres, souvent en raison de sérieuses différences dans la compréhension de certains aspects de la foi chrétienne, sous-entendent ce qui suit. *Une implication ecclésiologique de la convergence émergente sur le baptême, est qu'un tel développement rend plus urgent l'adoption, par les chrétiens séparés, d'une commune compréhension de la foi apostolique proclamée par l'Église et à la lumière de laquelle une personne est baptisée.*

57. Quant au désaccord sur le baptême des enfants, on convient des deux côtés que le baptême est lié à la foi personnelle. Une des positions soutient que la foi personnelle est une condition pour être baptisé, l'autre, que la foi personnelle est requise du baptisé dès que cela est possible. Mais une différence importante entre les deux positions concerne le rôle joué par l'Église, comme l'indiquent les déclarations citées plus haut: «Chez les enfants, la foi prenait la forme de la foi vivante de l'Église qui accueillait l'enfant par le baptême» (§ 49); la foi était conçue comme «une grâce déjà présente qui allait permettre à l'enfant de grandir jusqu'à pouvoir faire une profession de foi personnelle et ratifier lui-même la grâce de conversion reçue au baptême»; cette conviction était basée sur le concept «selon lequel la grâce du Christ est entrée dans tous les enfants d'Adam et qu'elle peut les libérer du péché, une fois mis en contact avec lui à travers la prédication et les sacrements de l'Église» (§ 49). *L'implication ecclésiologique qui en découle est que, parmi les questions fondamentales qui doivent être résolues pour pouvoir surmonter les divergences sur le baptême des enfants, il y a celles de la nature et des buts de l'Église et de son rôle dans l'économie du salut.*

3. Baptême et incorporation dans l'Église

58. Le rite du baptême, ainsi que le processus de croissance en Christ qu'il met en marche et qui dure toute la vie, ont lieu dans une communauté ecclésiale particulière (locale). Ses membres et ses ministres prêchent l'Évangile; ils invitent, instruisent et préparent rituellement les catéchumènes; ils célèbrent les rites sacramentaux d'initiation, enregistrent l'acte et assument la responsabilité de la formation chrétienne continue

et de la complétude sacramentelle des personnes baptisées dans cette communauté. Celle-ci croit qu'en elle est réalisée l'Église du Christ, une, sainte, catholique et apostolique. Ainsi, le baptême qu'elle célèbre est le don de l'Esprit qui incorpore le baptisé à la fois et en même temps dans la vie de sa propre communauté et dans le corps du Christ qui est son Église. La communion de cette Église locale avec les autres Églises exprime et incorpore l'unité des chrétiens qui est donnée dans le corps du Christ. Par l'Eucharistie, sacrement du corps et du sang du Christ offerts pour le salut de tous, la communion donnée par le baptême est amenée à sa plénitude sacramentelle.

59. Toutes les Églises conviennent que l'incorporation en Christ, inaugurée par le baptême et don du Christ dans l'Esprit à la gloire de Dieu le Père, veut être une incorporation pleine et entière. En conséquence, le baptême exprime l'intention d'admettre la personne baptisée dans la communion universelle de l'Église du Christ. Les communautés chrétiennes ne baptisent pas en elles comme unités isolées, mais comme Églises qui croient que le corps du Christ est présent et disponible dans leur propre réalité ecclésiale. Le désir de communion dans le corps du Christ, inhérent au baptême, oblige le baptisé à s'ouvrir aux autres communautés ecclésiales qui pratiquent le même modèle de baptême et qui confessent la même foi apostolique.

60. Lorsque les communautés qui baptisent sont en pleine communion entre elles – par exemple lorsqu'elles appartiennent à la même famille ecclésiale – la communion entre leurs membres est sacramentellement et institutionnellement achevée et sa fécondité spirituelle est mise en valeur en conséquence. Les baptisés partagent ensemble la même Eucharistie, dans laquelle la communion est pleinement exprimée et nourrie. Ils vivent ensemble dans la même foi et avec les mêmes liens institutionnels de mission, de ministère et de service.

61. Lorsqu'il existe des obstacles à la pleine communion entre différentes communautés, le baptême assure néanmoins un certain degré de communion réelle, bien qu'imparfaite. Les baptisés peuvent reconnaître dans la foi et dans la pratique baptismale des autres une conviction et un désir d'unité des chrétiens dans le corps du Christ, qui correspondent à ce qu'ils ressentent eux-mêmes. Ils peuvent voir dans le baptême de l'autre une expression visible et institutionnelle de l'unité en Christ dans laquelle les membres de chaque Église croient qu'ils sont baptisés, et ils trouvent en cela l'expression et la nourriture de leur désir de plénitude ecclésiale de cette unité.

62. Les difficultés qu'éprouvent certaines Églises à reconnaître la pleine réalité sacramentelle du baptême célébré dans des Églises qui ne sont pas en pleine communion avec elles-mêmes – difficultés reconnues et respectées –, ne privent pas non plus le baptême de toute signification pour la communion. La position orthodoxe en est un exemple. Lorsqu'un non orthodoxe manifeste le désir d'adhérer à l'Église orthodoxe, cela crée des complications du fait que le baptême, l'onction/confirmation et l'Eucharistie sont considérés comme *un seul* sacrement d'initiation. En conséquence, les pratiques varient : le baptême est administré si l'on estime que le postulant n'a pas été baptisé au nom de la Sainte-Trinité (c'est le cas pour les unitariens) ; l'onction est pratiquée en l'absence de confirmation ou en cas d'une conception différente de la confirmation ; mais dans le cas d'un catholique romain, par exemple, la réception devrait avoir lieu avec la confession et la communion, et dans le plein respect des ordres sacrés et de la pleine sacramentalité, qui est reconnue, de l'Église catholique romaine (c'est, entre autres, l'attitude *officielle* de l'Église de Russie). Un autre exemple est celui de la

difficulté qui surgit entre orthodoxes, du fait qu'il existe une différence entre la théologie orthodoxe qui reconnaît le baptême au nom de la Sainte-Trinité, et l'usage dans certaines communautés orthodoxes – mais pas dans des Églises – p.ex. au Mont Athos, de rebaptiser les chrétiens non orthodoxes (le Mont Athos fait partie de l'Église de Constantinople qui se conforme à la théologie orthodoxe indiquée ci-dessus).

63. Certaines Églises n'admettent pas à la communion eucharistique tous ceux dont elles reconnaissent le baptême. Mais selon la théologie catholique romaine, le désir (*votum*) d'Eucharistie fait partie de tout baptême authentique, et l'existence de la réalité (*res*) de la grâce – l'union avec le Christ – est reconnue en raison du baptême, même si l'accès à la communion eucharistique est refusé ou limité (voir également les §§ 92-95 ci-dessous).

CONFIRMATION ET AUTRES SACREMENTS

64. La relation entre le baptême et d'autres sacrements, en particulier la confirmation, requiert un examen ultérieur. Le texte de convergence BEM (Baptême 14) déclarait: «Dans l'œuvre de Dieu pour le salut, le mystère pascal de la mort et de la résurrection du Christ est inséparablement lié au don pentecostal du Saint-Esprit. De même, la participation à la mort et à la résurrection du Christ est inséparablement liée à la réception de l'Esprit. Le baptême dans son sens plénier signifie et accomplit l'une et l'autre».

65. Mais les différences pourraient être présentées de la façon suivante. Dans certaines Églises, la confirmation remontait au christianisme primitif et avait son origine dans l'onction épiscopale post-baptismale, ou imposition des mains – un acte qui, au cours de l'histoire, en Occident, a été séparé dans le temps du rituel baptismal (en Orient, l'onction/confirmation, qui est déléguée au prêtre par l'évêque, fait partie de la cérémonie baptismale). Dans d'autres Églises, surtout dans les Églises réformées, la confirmation signifie une profession de foi plus réfléchie faite par des adolescents. Ainsi, pour certaines traditions, la confirmation est une partie sacramentelle de l'acte baptismal (même si elle est à lieu des années plus tard). Dans la plupart des traditions, la confirmation est considérée comme «complétant» le baptême. Pour d'autres traditions, toutefois, la confirmation est un rite sacramentel distinct, conçu non pas comme un acte «complétant» le baptême qui a précédé – considéré comme complet en soi – mais comme l'acte d'une personne à présent «mûre», qui l'affirme et en témoigne publiquement (cf. Consultation F&O à Faverges, octobre 2001, 26).

66. Ainsi, les chrétiens ont des idées différentes quant au lieu où trouver le signe du don de l'Esprit. Diverses actions ont été associées à l'effusion de l'Esprit. Pour certains, c'est le rite de l'eau lui-même. Pour d'autres, c'est l'onction avec le chrême et/ou l'imposition des mains, que de nombreuses Églises appellent confirmation. Pour d'autres encore, qui voient l'Esprit à l'œuvre dans tout le rite, ce sont les trois choses à la fois. Tous conviennent que le baptême chrétien se fait avec l'eau et dans l'Esprit-Saint. Mais le lieu et le rôle de la confirmation dans la pratique de l'initiation chrétienne requiert une ultérieure clarification entre les Églises.

IMPLICATIONS ECCLÉSIOLOGIQUES

67. Le débat sur «Baptême et incorporation dans l'Église» suggère plusieurs implications ecclésiologiques. En premier lieu, *l'implication de la commune conviction*

que le baptême est l'incorporation dans le corps du Christ, l'Église, et que le rite du baptême est un signe efficace qui accomplit réellement quelque chose dans la vie de la personne qui le reçoit.

68. Mais malgré cette conviction commune parmi les chrétiens, il en existe d'autres qui sont différentes et qui déterminent leur manière de concevoir divers aspects théologiques du baptême, ou l'aspect sacramentel de l'incorporation, ou encore les sacrements eux-mêmes. Pour certains, l'incorporation dans l'Église a lieu à travers les sacrements d'initiation qui comprennent le baptême, la confirmation et l'Eucharistie. Pour d'autres, la célébration du seul sacrement de baptême suffit à l'incorporation dans le corps du Christ. Pour d'autres encore, c'est une profession de foi en Jésus Christ qui introduit le candidat dans l'Église, et le baptême est un signe qui confirme que l'incorporation a eu lieu. *À la lumière de ces différences, une deuxième implication ecclésiologique émanant du débat sur cet aspect de la convergence sur le baptême qui se dégage, est la nécessité de créer des perspectives œcuméniques communes sur les sacrements, et en particulier sur le rapport entre sacrements et Église.*

69. En outre, il existe différentes évaluations de la nature de la confirmation et de son statut comme sacrement. *Une troisième implication en découle, c'est-à-dire qu'il serait utile pour les communautés en désaccord d'engager un dialogue sur la question précise de savoir si la différence concernant la confirmation reflète un désaccord ecclésiologique.*

4. Baptême et croissance continue en Christ

70. Comme il est dit plus haut, une des dimensions du modèle commun de baptême est une « formation permanente et une vie de disciple vécue de façon responsable, où le modèle de notre vocation baptismale est suivi tout au long d'une vie » (voir ci-dessus : 18). Quel que soit l'âge de la personne, le baptême marque en fait le début d'une nouvelle vie en Christ et dans l'Église, et c'est la croissance qui caractérise cette vie. La vie chrétienne, basée sur la foi et nourrie par elle, comporte le devenir de plus en plus ce que Dieu promet et crée par le baptême. La vie en Christ est une vie dans l'Esprit-Saint qui nous guide et nous permet de suivre notre vocation baptismale qui est de participer à la *missio Dei* en voie de réalisation dans l'actuelle histoire du salut.

CROISSANCE EN CHRIST

71. La vie chrétienne n'est pas uniquement caractérisée par la croissance. Plus exactement, la participation baptismale à la mort et à la résurrection du Christ comporte également la nécessité de la repentance et du pardon quotidiens. La vie en Christ implique donc la volonté de pardonner comme nous avons nous-mêmes été pardonnés, préparant ainsi le baptisé à adopter les attitudes et les comportements qui forment une nouvelle orientation éthique. Selon BEM : « les baptisés sont pardonnés, purifiés et sanctifiés par le Christ ; ils reçoivent une nouvelle orientation éthique, sous la conduite du Saint-Esprit, qui fait partie de leur expérience baptismale » (B 4).

72. Cette perspective met l'accent sur la conscience de ce que le baptême est une réalité toujours présente et qui doit sans cesse être vécue. Les baptisés sont appelés à devenir toujours davantage « des pierres vivantes... la race élue, la communauté sacerdotale du roi, la nation sainte, le peuple que Dieu s'est acquis pour que vous proclamiez

les hauts faits de celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière» (1 Pi 2, 5; 9). Ce sont des aspects de la vie en Christ que les chrétiens partagent et dont ils peuvent rendre témoignage ensemble.

73. Dans leurs efforts œcuméniques pour répondre à l'appel de Dieu à l'unité, les Églises redécouvrent ensemble l'aspect ecclésial de cette nouvelle orientation éthique : le baptême est administré par une communauté de foi qui vit elle-même du pardon divin, qui est un don et une vocation. En conséquence, la conscience du rapport entre le pardon et un esprit de conversion est d'importance fondamentale pour le travail œcuménique qui implique la bonne disposition à confesser les péchés des uns envers les autres et à recevoir le don de *metanoia* de l'Esprit. Cela permet également aux Églises de prendre conscience de la nécessité d'un apaisement des mémoires et d'une réconciliation réciproques. Cet engagement à la *koinonia* découle de la nouvelle vie en Christ reçue dans le baptême et dont le Christ lui-même est le modèle. La 5^e Conférence mondiale de Foi et Constitution nous a rappelé ce que *koinonia* signifie au niveau tant individuel que collectif, et le rapport de la *koinonia* avec le cœur même du processus baptismal de formation chrétienne (Rapport de Santiago, 1993, section I, 20).

74. La reconnaissance du baptême comme lien d'unité renforce le sens chrétien de mission et de témoignage, ainsi que la vocation d'entreprendre ensemble le travail commun des baptisés et du peuple des croyants en Dieu. En 1980, le Cardinal Johannes Willebrands, à l'époque Président du Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens, écrivait à propos du rapport entre ce lien d'unité et la mission :

«Par le fait même du baptême tout chrétien est consacré à la Trinité et est appelé à témoigner du Christ à travers la profession baptismale des vérités centrales de la foi chrétienne. Il n'y a qu'un baptême et par là tout chrétien participe de façon plus ou moins large à une commune profession de foi baptismale. Cette communion basée sur le baptême et sur la profession de foi baptismale rend le témoignage commun théologiquement possible. Mais comme la communion dans la foi n'est pas complète, le témoignage commun sera inévitablement limité... L'un des principaux motifs qui nous poussent à rechercher l'unité est la nécessité pour tous les chrétiens de donner un témoignage authentique et complet de la foi chrétienne dans son entier» (Cardinal Willebrands, Lettre aux Conférences épiscopales, mai 1980, *Service d'information*, 43, 1980 II, p. 64).

75. Conversion, pardon et repentance, ces parties fondamentales du patrimoine biblique, sont aussi des exigences éthiques. L'appel quotidien à un changement du cœur et de l'esprit (*metanoia*) approfondit notre fidélité de chrétiens. C'est un appel à devenir ce que nous sommes en Christ. Le pardon, don et appel, et la repentance, sont représentés dans le rite de l'eau qui unit l'aspect de purification et l'aspect de vie.

76. Cette dernière affirmation ouvre la perspective dans laquelle la vie liturgique de l'Église exprime les modèles qui relient les différents aspects de la relation chrétienne établie par le baptême : louange de Dieu, écoute de la parole de Dieu dispensatrice de vie et prophétique, participation à la table eucharistique avec les frères et les sœurs, intercession en faveur de tous ceux qui sont dans le besoin, et envoi pour proclamer le Christ et le rendre présent dans et pour le monde. L'incorporation en Christ, qui a lieu par le baptême, donne naissance à la *koinonia* dans la *kerygma*, *leiturgia*, *diakonia* et *martyria* de l'Église. Ces aspects de l'Église requièrent les efforts et le témoignage tant individuels que communautaires.

L'APPEL À LA SAINTETÉ

77. Pour tous les baptisés, la croissance en Christ comporte un appel et une habilitation à la sainteté réalisée par l'Esprit: «Soyez saints, car je suis saint» (1 Pi 1,16; cf. également Lv 11,44; 20, 7). BEM reprend cet appel universel à la sainteté en disant que le baptême ouvre sur la réalité d'une nouvelle vie en ce monde, qu'il fait participer à la communauté de l'Esprit-Saint et qu'il est un signe du Royaume de Dieu et de la vie du monde à venir. «Grâce aux dons de la foi, de l'espérance et de l'amour, le baptême possède une dynamique qui atteint toute la vie, s'étend à toutes les nations et anticipe le jour où toute langue confessera que Jésus Christ est le Seigneur à la gloire de Dieu le Père» (BEM, B 7).

78. L'appel à la sainteté est adressé à tous les fidèles et il a pour tous une dimension eschatologique, car tous sont appelés au Royaume de Dieu. Dans certaines traditions, une manière distincte de vivre la vocation à la sainteté est celle de la vie consacrée (dans la forme monastique ou autre), qui est un signe eschatologique et également une façon de réaliser la vie baptismale à travers une sollicitude particulière à l'égard des autres et de toute la création.

LA FORMATION ÉTHIQUE COMME PARTIE DE LA CROISSANCE CONTINUELLE EN CHRIST

79. De ce qui a déjà été dit, il apparaît clairement que la formation éthique fait partie de la croissance continue dans les mystères de salut du Christ. «Par le baptême les chrétiens sont plongés dans la mort libératrice du Christ, où leurs péchés sont ensevelis, où le 'vieux Adam' est enseveli avec le Christ et où le pouvoir du péché est brisé» (BEM, B3). N'étant plus esclaves du péché, mais libres, les baptisés sont «totalement assimilés à la mort du Christ, ils sont ensevelis avec lui et ressuscitent, ici et maintenant, à une vie nouvelle dans la puissance de la résurrection de Jésus Christ» (*ibid.*).

80. Cette orientation éthique qui provient du baptême devrait devenir «intentionnelle» pour chaque personne baptisée, comme signe de croissance en Christ et signe de formation continue qui façonne et modèle notre style de vie sur celui du Christ. Cet engagement éthique est un impératif qui, avec l'impératif missionnaire, doit être cultivé et traduit en termes pratiques. En conséquence, les Églises doivent assumer la responsabilité de la formation/éducation des fidèles. Le Groupe mixte de travail lui-même, dans le document d'étude concernant les «Orientations pour le dialogue œcuménique sur les questions morales», rappelle aux Églises la tâche importante de s'efforcer «d'être fidèles à Dieu en Christ, de se laisser guider par le Saint-Esprit et d'être un milieu moral qui aide tous les membres dans la formation d'une conscience et d'une pratique chrétiennes». Il affirme «la responsabilité de chaque Église d'offrir une orientation morale à ses membres et à la société en général». (GMT, 7e Rapport, Genève, p. 54).

81. Par conséquent, les chrétiens baptisés ont l'important devoir de faire de leur vie en commun, selon les paroles du Pape Jean-Paul II, «la maison et l'école de la communion», un cadre dans lequel les aspects éthiques et moraux font partie de l'édification de la *koinonia*:

«Une spiritualité de la communion, c'est enfin savoir 'donner une place' à son frère, en portant 'les fardeaux les uns des autres' (Ga 6,2) et en repoussant les tentations égoïstes qui continuellement nous tendent des pièges et qui provoquent compétition, carriérisme, défiance, jalousies. Ne nous faisons pas d'illusions: sans ce cheminement

spirituel, les moyens extérieurs de la communion serviraient à bien peu de chose. Ils deviendraient des façades sans âme, des masques de communion bien plus que ses expressions et ses chemins de croissance» (*Novo millennio ineunte*, 2001, 43).

IMPLICATIONS ECCLÉSIOLOGIQUES

82. Ce qui a été dit dans cette section suggère plusieurs implications ecclésiologiques. Il existe un accord œcuménique de principe selon lequel l'unité à laquelle les chrétiens sont appelés comporte «une mission commune de rendre témoignage à l'Évangile de la grâce divine devant tous les peuples et d'être au service de toute la création» (COE, Déclaration de Canberra sur l'unité, 1991, n° 2, 1). Sur la base d'un baptême commun, les chrétiens séparés peuvent dès à présent s'engager dans une certaine activité de témoignage commun à l'Évangile, mais en mesure encore limitée parce que leur communion dans la foi n'est pas encore complète (cf. n° 68). *Une implication ecclésiologique du baptême commun est l'exigence, pour les chrétiens séparés, de travailler en vue d'une compréhension commune de la mission de l'Église, et de résoudre continuellement les divergences dans la compréhension de la foi et de la morale, qui les empêchent de rendre ensemble pleinement témoignage à l'Évangile.*

83. Il y a accord également, en général, pour reconnaître que l'unité à laquelle sont appelés les chrétiens séparés n'est pas l'uniformité, mais une koinonia caractérisée par une unité dans la diversité ancrée dans une profonde spiritualité (cf. Déclaration de Canberra, 2.2). Par conséquent, la reconnaissance commune du fait que le baptême suppose une croissance continue en Christ, qui dure toute la vie, ainsi qu'un appel à la sainteté (cf. 77ss), suggère l'implication ecclésiologique suivante: dans leur quête de la pleine communion, les chrétiens devraient évaluer ensemble la situation et trouver la manière de partager, pour le bien de tous, les dons authentiques présents dans chaque tradition, qui encouragent la sainteté et la vie en Christ, et contribuent à la mission de l'Église de rendre témoignage à la vérité et à la lumière de l'Évangile dans le monde. À la différence de l'isolement mutuel vécu par les chrétiens séparés, un échange de dons est un moyen de réaliser la koinonia et de promouvoir ainsi le témoignage commun.

84. Croissance en Christ veut dire croissance en sainteté, qui implique de se détourner du péché et de vivre la nouvelle vie de l'Esprit. Le fait que le baptême, en tant qu'entrée dans l'Église, met une personne sur ce chemin, ou affermit celui ou celle qui a peut-être entrepris un tel changement de vie avant le baptême, attire l'attention sur *l'implication ecclésiologique* qui suit. *La communauté chrétienne est une communauté morale de disciples, composée de membres qui s'efforcent, par la puissance de la grâce de Dieu, de vivre en sainteté selon le modèle de Jésus lui-même, qui les a appelés à être saints comme est saint leur Père qui est dans les cieux et qui a envoyé l'Esprit-Saint pour achever cet itinéraire. Chaque communauté chrétienne devrait être une école de prière, de formation morale et de croissance personnelle.*

5. Reconnaissance mutuelle du baptême

85. C'est dans cette perspective que nous examinerons à présent l'importance d'une recherche continue de la reconnaissance mutuelle du baptême comme élément primordial en vue de promouvoir des liens d'unité entre chrétiens séparés. «Il y a un

seul Corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême; un seul Dieu et Père de tous, qui règne sur tous, agit par tous, et demeure en tous» (Ep 4,4-6).

86. Confessant ce qui est dit dans les Écritures, les chrétiens en dialogue ont réaffirmé que «nous sommes un seul peuple et nous sommes appelés à confesser et à servir un seul Seigneur, en chaque lieu et dans le monde entier. L'union avec le Christ que nous partageons par le baptême a des implications importantes pour l'unité chrétienne ... C'est pourquoi notre unique baptême en Christ constitue un appel aux Églises, pour qu'elles surmontent leurs divisions et manifestent visiblement leur communion » (BEM, B, 6).

87. En outre, les chrétiens qui participent au mouvement œcuménique ont entrepris un long et exigeant processus de réflexion et d'action communes afin de manifester la communion qu'ils ont redécouverte et reconnue au cours de décennies de dialogue œcuménique. Au cours d'un service qui s'est tenu pendant la 5e Conférence mondiale de Foi et Constitution, les délégués «ont affirmé et célébré ensemble la croissante reconnaissance mutuelle de leurs baptêmes respectifs comme l'unique baptême en Christ». «En fait, cette affirmation est devenue fondamentale pour la participation des Églises au mouvement œcuménique» (cité dans *Devenir chrétien*, Document 184 de Foi et Constitution, 1999, § 68, p. 95).

88. La reconnaissance mutuelle du baptême est en elle-même un acte de reconnaissance de la *koinonia*. Elle devient un moyen par lequel des communautés séparées expriment le degré de communion réelle, bien qu'incomplète, déjà réalisé. Il existe des niveaux ou degrés de reconnaissance mutuelle qui reflètent la mesure dans laquelle les chrétiens séparés partagent la foi et la vie apostoliques. Il existe en outre des opinions différentes concernant la partie de la foi apostolique qu'il est nécessaire de partager avant une reconnaissance mutuelle, et même, en ce qui concerne le baptême, ce qui constitue la plénitude de la foi apostolique qui s'y rapporte. Par exemple, on est en général d'accord pour dire que la foi apostolique est présente lorsque le baptême est administré avec l'eau adéquate au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Mais certains voudraient ajouter que pour exprimer pleinement et fidèlement la foi apostolique, le ministre qui officie doit être un prêtre ordonné. Pour d'autres, alors que le ministre du baptême doit normalement être un prêtre ou un diacre ordonné, en cas d'urgence, un ministre «extraordinaire» peut administrer un baptême valide. Les avis sur ces questions reflètent des positions ecclésiologiques différentes et peuvent déterminer, pour certains, la possibilité ou non d'une reconnaissance mutuelle du baptême.

NÉCESSITÉ DE DÉFINIR LES TERMES

89. Alors que les conditions qui permettent la reconnaissance mutuelle augmentent, d'autres problèmes et questions se posent, qui demandent une réflexion et une clarification ultérieures, comme par exemple la question de la terminologie. Quel est le rapport entre reconnaissance et acceptation, et entre reconnaissance et réception? Une réflexion théologique continue et l'application d'une telle réflexion sont nécessaires et urgentes. En conséquence, le GMT est appelé à examiner et à chercher d'éclaircir ces questions. Le Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens a déjà entrepris un tel examen avec le questionnaire envoyé aux Conférences épiscopales, et Foi et Constitution a fait de même avec l'étude sur les rites liturgiques.

RECONNAISSANCE ET APOSTOLICITÉ

90. Comme il est indiqué ci-dessus, parmi les problèmes évoqués concernant la reconnaissance/réception, il y a la question fondamentale de l'apostolicité. En effet, la reconnaissance implique non seulement un aspect synchronique relatif aux relations actuelles entre les confessions, mais également un aspect diachronique touchant au rapport avec le patrimoine apostolique transmis à travers les siècles (cf. la Consultation de Foi et Constitution sur le baptême, Faverges, 9).

91. La reconnaissance de l'apostolicité du rite ou ordo du baptême est un pas vers la pleine reconnaissance de l'apostolicité des Églises dans un sens plus large et plus profond: pleine reconnaissance de la même foi, du même ordre sacramentel et de la même mission apostoliques. En conséquence, la pleine reconnaissance de l'apostolicité implique plus que la reconnaissance du baptême. Comme l'a déclaré la Conférence mondiale de Foi et Constitution à Saint-Jacques-de-Compostelle:

«L'Église s'efforce d'être une communauté en étant fidèle comme des disciples du Christ, en vivant dans la continuité de la communauté apostolique établie par un baptême inséparable de la foi et de la *metanoia*, appelés à une vie commune en Christ, manifestée et soutenue par la Cène du Seigneur, sous la conduite d'un ministère à la fois personnel et communautaire, et dont la mission est de proclamer l'Évangile par la parole et par le témoignage » (Rapport de Santiago, p. 231).

Et comme l'indique le *Décret sur l'œcuménisme*:

«Le baptême est donc le lien sacramentel d'unité existant entre ceux qui ont été régénérés par lui. Cependant, le baptême, en soi, n'est que le commencement et le point de départ, car il tend intégralement à l'acquisition de la plénitude de la vie dans le Christ. Il est donc destiné à la parfaite profession de foi, à la parfaite intégration dans l'économie du salut, telle que le Christ l'a voulue et enfin, à la parfaite insertion dans la communion eucharistique» (*UR*, 22).

Les personnes initiées par le baptême poursuivent un processus continu pour se conformer au Christ, tant dans les dynamiques de leur vie individuelle que dans celles de la vie ecclésiale.

92. Au stade actuel du mouvement œcuménique, les Églises séparées abordent divers problèmes à partir de perspectives ecclésiologiques différentes qui reflètent les questions théologiques non résolues entre elles, bien qu'il y ait une reconnaissance commune du baptême. Un exemple à ce sujet concerne le rapport entre baptême et Eucharistie. Au sujet de ce que requiert la participation à l'Eucharistie, les positions sont différentes.

93. Les Églises issues de la Réforme affirment que l'Eucharistie est un moment de pleine communion, qui exprime la *koinonia* et la met en valeur. C'est la base spirituelle sur laquelle les Églises vivent leur *koinonia* baptismale et expriment plus pleinement leur confession, culte, témoignage et service communs. En outre, les Églises de la Réforme mettent surtout l'accent sur le fait que c'est Jésus Christ qui invite ses disciples à partager le repas. Par conséquent, c'est l'hospitalité du Seigneur qu'elles offrent et c'est à Sa table qu'elles accueillent tous ceux qui aiment Jésus Christ, qui ont reçu le baptême en signe d'appartenance à son corps et qui ont une compréhension suffisante de la signification de l'Eucharistie et de ses implications.

Dans de nombreuses Églises réformées, la pleine communion qui s'exprime dans l'Eucharistie est déjà vécue dans tous les domaines de leur foi et de leur vie, comme il

ressort de nombreux accords de « pleine communion » ou de « pleine reconnaissance mutuelle » (p. ex. Leuenberg et Porvoo).

Dans d'autres cas la pleine communion manifestée dans l'Eucharistie n'est pas encore, ou n'est qu'incomplètement vécue dans tous les domaines de leur foi et de leur vie. Bon nombre de ces Églises ont conclu des accords qui affirment et célèbrent le droit qu'ont leurs membres, lorsqu'ils participent au culte dans une autre de ces Églises, de recevoir l'hospitalité du Seigneur à Sa table (p.ex. la Consultation sur l'Union d'Églises [à présent *Uniting Churches in Christ*] aux États-Unis). Ces accords formels sur une base théologique, permettent à ces Églises de manifester la communion baptismale et eucharistique qu'elles partagent déjà en Christ, tout en s'efforçant de l'étendre à tous les domaines de leur foi et de leur vie.

94. La position de l'Église catholique concernant la participation à l'Eucharistie tient compte du rapport étroit entre le Christ et l'Église, et du rôle fondateur de l'Eucharistie dans l'Église. Le Concile Vatican II mentionne spécialement l'Eucharistie en décrivant la liturgie comme « le sommet auquel tend l'action de l'Église, et en même temps la source d'où découle toute sa vertu » (*Sacrosanctum Concilium*, 10). Selon le *Directoire pour l'application des principes et des normes sur l'œcuménisme* (1993, n° 129), le sacrement « est une action du Christ et de l'Église par l'Esprit » et sa célébration dans une communauté concrète est un signe de la réalité de son unité dans la foi, le culte et la vie communautaire. Les sacrements étant des sources d'unité de la communauté chrétienne et de vie spirituelle, et des moyens de les développer, la communion Eucharistie est donc « inséparablement liée à la pleine communion ecclésiale et à son expression visible » (*ibid.*).

En même temps, l'Église catholique enseigne que par le baptême les membres d'autres Églises et Communautés ecclésiales se trouvent dans une réelle communion, bien qu'imparfaite, avec l'Église catholique. Le baptême est un lien sacramentel d'unité entre tous ceux qui ont été régénérés par lui et « il tend tout entier à l'acquisition de la plénitude de la vie du Christ ». L'Eucharistie est, pour les baptisés, une nourriture spirituelle qui les rend capables de vivre la vie du Christ, d'être plus profondément incorporés à Lui et de participer plus intensément au mystère du Christ (cf. *ibid.*).

À la lumière de ces deux principes de base, qui doivent toujours être considérés ensemble, le *Directoire* déclare que « l'Église catholique de façon générale donne accès à la communion eucharistique... uniquement à ceux qui sont dans son unité de foi, de culte et de vie ecclésiale » (*ibid.*). Pour les mêmes raisons, « elle reconnaît aussi que, dans certaines circonstances, de façon exceptionnelle et à certaines conditions, l'admission à ces sacrements peut être autorisée ou même recommandée à des chrétiens d'autres Églises et Communautés ecclésiales » (*ibid.*). Selon le *Directoire*, il s'agit de « situations de grave et pressante nécessité » habituellement déterminées par les normes générales établies par l'Évêque (n° 130). Une des conditions mentionnées ci-dessus est que la personne qui demande ce sacrement « manifeste la foi catholique en ce sacrement et qu'elle soit dûment disposée » (n° 131).

Dans ce sens, la reconnaissance mutuelle du baptême n'est donc pas suffisante par elle-même pour la communion eucharistique, celle-ci étant liée à la pleine communion ecclésiale dans la foi et la vie, dont elle est l'expression visible.

95. L'Église orthodoxe met elle aussi très fortement l'accent sur le partage eucharistique comme le signe visible *final* de la pleine communion. Ce partage implique en

particulier la confession d'une *unique* foi apostolique qui, bien que pouvant être exprimée en *termes* différents, doit nécessairement être la même. Un des empêchements est précisément la nécessité de vérifier cette identité de confession de la même foi. Le partage eucharistique étant l'expression de la pleine communion, les orthodoxes ne pratiquent pas l'« hospitalité eucharistique » (sauf dans des cas très particuliers, lorsque le ministre chargé de l'Eucharistie, évêque ou prêtre, estime qu'il est nécessaire, du point de vue pastoral, de faire une exception ; c'est là un exemple d'*oikonomia*). En ce qui concerne la reconnaissance/réception du baptême, il ne faut pas oublier que dans la perspective orthodoxe, baptême, onction/confirmation et Eucharistie sont *un seul et même* sacrement d'initiation.

96. Compte tenu de ces différentes conceptions du rapport entre baptême et participation eucharistique, il est néanmoins important que les chrétiens séparés manifestent concrètement et de manière appropriée leurs liens communs dans le baptême, afin que ce rapport soit plus qu'une simple question de politesse. Dans les récentes décennies, un important développement a été le nombre croissant d'échanges d'invitations à participer de manière spécifique, bien que limitée, à de grands événements des Églises respectives. Par exemple, l'Église catholique a invité des partenaires œcuméniques à participer comme délégués fraternels aux assemblées du Synode des évêques à Rome. Ils ont été invités à prendre la parole dans les séances plénières et à participer à des groupes de discussion restreints, bien que sans droit de vote. Il est également devenu normal pour d'autres Communions chrétiennes mondiales d'inviter des partenaires œcuméniques à leurs assemblées. Ainsi, sur la base de nos liens dans le baptême, nous avons commencé, bien qu'encore divisés, à entrer de nouveau dans la vie ecclésiale les uns des autres. Pour approfondir nos rapports, ne pourrions-nous pas créer plus d'occasions de ce genre ? On peut surtout trouver de nombreuses opportunités de prier les uns pour les autres et de prier les uns avec les autres. L'annuelle Semaine de prière pour l'unité des chrétiens est devenue une occasion de prière œcuménique virtuellement structurée dans les programmes de toutes les communautés chrétiennes, et les possibilités qu'elle offre ne devraient pas se perdre. La Semaine nous rappelle que la prière pour l'unité est la plus importante activité œcuménique. Elle nous rappelle aussi que notre itinéraire œcuménique doit continuellement être soutenu par la prière tout au long de l'année, et que nos efforts œcuméniques pour prier ensemble sont un moyen remarquable de rendre grâce à Dieu et d'implorer son pardon pour nos divisions.

97. Il ressort clairement de ce qui vient d'être dit que même lorsqu'il y a reconnaissance mutuelle du baptême, les Églises séparées ont des convictions différentes concernant la relation de cette reconnaissance avec d'autres aspects de la vie chrétienne. Alors qu'il existe différentes ecclésiologies, il y a aussi, au cœur du dialogue œcuménique, la conscience que chaque communauté chrétienne possède dans sa vie, sa doctrine et sa pratique, des dons à découvrir et à partager avec d'autres. Par conséquent, dans le mouvement œcuménique, les Églises sont constamment appelées à une nouvelle interprétation de leur vie, de leur doctrine et de leur pratique, en se laissant guider par cet échange de dons « au plan du culte, de l'éducation, de l'éthique et de la spiritualité » (BEM, Introduction).

IMPLICATIONS ECCLÉSIOLOGIQUES

98. Selon la Déclaration de Canberra sur l'unité, «le but de la quête de la pleine communion est atteint lorsque toutes les Églises peuvent reconnaître les unes dans les autres l'Église une, sainte, catholique et apostolique dans sa plénitude» (n° 2, 1). Comme on l'a vu plus haut, la reconnaissance mutuelle du baptême implique la reconnaissance de l'apostolicité des baptêmes respectifs, mais elle n'est elle-même qu'un pas vers la pleine reconnaissance de l'apostolicité de l'Église en question. *En conséquence, une implication ecclésiologique des efforts faits par les Églises séparées pour formuler et exprimer la reconnaissance mutuelle du baptême, est que son accomplissement fournit une base (ou une base de plus) substantielle pour chercher ultérieurement à reconnaître l'apostolicité dans chacune d'elles et oblige celles-ci à exprimer ensemble une conception commune de l'héritage apostolique et de l'Église une, sainte, catholique et apostolique, dans sa plénitude.*

6. Implications œcuméniques

99. La convergence croissante sur le baptême et la conviction qu'à travers un baptême valide les chrétiens sont en communion réelle bien qu'imparfaite, ont plusieurs implications œcuméniques qui suggèrent ce qui peut être fait à présent pour approfondir les relations œcuméniques. En voici quelques-uns :

100. (1) Des années de dialogue nous ont conduits à l'actuelle reconnaissance d'une importante convergence sur le baptême. Les Églises ont le devoir de promouvoir continuellement la connaissance de cette réalisation parmi leurs membres et du fait que cette convergence est une raison majeure pour laquelle les chrétiens peuvent reconnaître aujourd'hui que, tout en étant encore séparés, ils sont en communion réelle bien qu'imparfaite.

101. (2) Comme il est dit plus haut (chapitre 2, n° 55), une affirmation clé de BEM déclare que «le baptême est un acte qui ne peut être répété. Il faut éviter toute pratique qui pourrait être interprétée comme un 're-baptême'». Il est par conséquent souhaitable que les Églises s'efforcent d'affirmer ensemble qu'il n'est pas permis, et qu'il est même inutile, d'administrer le baptême pour marquer une nouvelle consécration au Christ, un retour à l'Église après une rupture de la communion, ou pour recevoir des charismes ou des dons spirituels particuliers. En même temps, la réaffirmation et le souvenir de son propre baptême à travers des actes qui peuvent inclure des éléments ou des 'échos' du rite baptismal lui-même, sont un juste aspect de la spiritualité et du culte chrétiens (comme, par exemple, lorsqu'au cours d'une liturgie baptismale, on demande aux personnes présentes de rappeler et d'affirmer explicitement leur propre confession baptismale).

102. (3) Le baptême a fait partie de la mission et de la constitution de l'Église depuis les premiers temps, avant même l'établissement du canon de l'Écriture. Le rappel de ce fait nous aide à prendre de nouveau conscience de l'importance fondamentale du baptême dans la vie de l'Église. La croissante convergence œcuménique sur le baptême a été une des principales réalisations du mouvement œcuménique moderne et un facteur essentiel de la promotion de nouvelles relations entre les chrétiens séparés. Pour ces raisons, la signification du baptême pour l'avancement de la réconciliation œcuménique, devrait être rendue plus visible dans la continuité du mouvement œcuménique, en tant

qu'important facteur commun sur lequel s'appuyer. Il est donc recommandé qu'en créant des instruments ou des structures œcuméniques destinés à promouvoir l'unité entre les Églises participantes, tels que Conseils d'Églises ou autres organismes analogues, une référence au baptême soit incluse dans leur base théologique. Dans le cas de structures œcuméniques existantes, dont la base théologique ne contient pas de référence au baptême, on pourrait envisager d'introduire une telle référence à l'occasion de la révision des statuts ou des règlements de ces structures (cf. chapitre 1).

103. (4) Pour que la croissante convergence sur le baptême ait des répercussions sur la vie de l'Église locale, il est recommandé que le dialogue concernant la signification et la célébration valide du baptême ait lieu entre les autorités de l'Église catholique au niveau diocésain ou des Conférences épiscopales, et les autorités correspondantes des Églises membres du CEE d'une même région. On pourrait ainsi aboutir à des déclarations communes exprimant la reconnaissance mutuelle du baptême et les procédures à suivre pour l'examen des cas où des doutes pourraient surgir sur la validité de tel ou tel baptême (cf. *Directoire* 1993, § 94). On pourrait envisager l'opportunité d'élaborer des certificats de baptême communs qui seraient utilisés par les Églises d'une même région (cf. ch. 1).

104. (5) Tous les chrétiens qui ont reçu l'unique baptême dans l'unique corps du Christ ont également reçu de Dieu un appel radical à la communion avec tous les baptisés. La convergence œcuménique croissante sur le baptême, avec ses vues sur notre modèle commun d'initiation baptismale, et malgré la réelle diversité des pratiques, nous offre de nouvelles occasions d'agir en réponse à cet appel et, d'une certaine manière, de rendre témoignage ensemble. Partant de la conviction que l'Esprit-Saint nous conduit vers la *koinonia* visible, les Églises devraient rechercher les occasions d'exprimer et d'approfondir le degré d'union en un baptême commun par des signes concrets d'unité, tels que : l'envoi et l'accueil de représentants pour assister ou prendre part aux cérémonies baptismales respectives, la prière régulièrement récitée dans toutes les églises pour les candidats au baptême et pour les nouveaux baptisés, le partage de certains aspects du catéchuménat (préparation au baptême) ou de la catéchèse (instruction des nouveaux baptisés), la reprise des principales fêtes chrétiennes, telles que Pâques, Pentecôte, Épiphanie, comme moments communs pour la célébration du baptême dans nos églises.

105. (6) Les chrétiens d'une même confession vivent souvent avec les amers souvenirs liés à d'autres chrétiens, résultant de conflits qui remontent à plusieurs siècles et qui ont causé des divisions toujours persistantes. Ces souvenirs sont parmi les principales raisons qui rendent difficiles une pleine réconciliation entre chrétiens séparés. Étant donné que les liens qui les unissent les uns aux autres dans le baptême devraient leur donner «une conscience plus profonde de la nécessité d'apaiser et de réconcilier les mémoires» (voir ch. 4, n° 73), ce devrait être pour les communions chrétiennes séparées une impulsion à faire les pas nécessaires vers un apaisement des mémoires comme un des aspects d'une réconciliation ultérieure.

106. (7) Un progrès essentiel, en œcuménisme, est le renouvellement accompli dans chaque Église (cf. *Unitatis redintegratio*, 6). Le dialogue œcuménique sur le baptême implique que l'attention se porte sur le renouvellement intérieur également (cf. BEM, Préface, question 3). La convergence œcuménique croissante sur le baptême devrait être une autre raison pour que dans chaque Église, des activités pastorales concernant particulièrement le baptême se concentrent continuellement sur des questions essentielles de la foi. Par exemple, dans les communautés où les parrains ont un

rôle dans le baptême, les critères pour le choix de ceux-ci devraient porter en premier lieu sur la qualité de leur foi et non seulement sur des considérations sociales ou familiales. Non seulement le baptisé en bénéficierait, mais ce serait également la reconnaissance du rapport étroit entre baptême et foi, qui est un des éléments fondamentaux de la convergence œcuménique qui émerge (cf. ch. 2).

107. (8) Tous les chrétiens devraient prêter attention à la révolution d'une ampleur sans précédent actuellement en cours dans le domaine des communications. Les médias peuvent avoir des effets considérables et durables sur l'évolution de la culture, y compris sur la façon dont les questions religieuses sont exposées au public. Les chrétiens ont une occasion œcuménique de collaborer, dans la mesure du possible et pour le bien de l'Évangile, pour que la vie et les valeurs chrétiennes soient correctement présentées dans les médias. La convergence croissante sur le baptême est une raison pour les chrétiens de coopérer en fournissant aux médias des informations concernant le baptême, qui soient concentrées sur les dimensions religieuses de ce sacrement/ordonnance. Ces efforts peuvent permettre d'éviter que se crée une coupure entre la profonde signification spirituelle du baptême d'une part, telle que l'entendent les chrétiens, et d'autre part l'image que les médias en donnent en le montrant uniquement comme un événement social ou en ne mettant l'accent que sur certains aspects culturels liés au baptême. Cette collaboration serait une manière de rendre un témoignage commun à l'Évangile.

108. (9) La croissante convergence œcuménique sur le baptême invite en outre à la réflexion sur d'autres défis culturels contemporains qui pourraient avoir des effets négatifs sur les relations œcuméniques, si les Églises ne les affrontent pas ensemble. L'un d'eux est celui de l'inculturation. Certaines cultures ont une façon d'exprimer les réalités qui s'inspire plutôt de la poésie ou de la doxologie, d'autres se servent principalement de formes d'expression rationnelles. Dans les deux cas, les aspects d'une culture particulière doivent faire partie du rite baptismal de façon à mettre en valeur, plutôt que restreindre, la signification et le symbolisme normatifs du baptême en tant que régénération en Christ.

109. (10) Grâce au mouvement œcuménique, les chrétiens séparés ont constaté l'existence d'un degré significatif de *koinonia*. À la lumière de cette constatation, nous demandons aux Églises de ne pas permettre que se développent des pratiques qui menacent leur unité actuelle en ce qui concerne l'ordo, la théologie et l'administration du baptême (cf. implication 4, § 103 ci-dessus). Un exemple est le remplacement de la formule baptismale trinitaire traditionnelle (Père, Fils, Saint-Esprit) par une formule alternative. Un autre exemple est l'admission de personnes à l'Eucharistie avant le baptême (cf. ch. 1 et 2).

110. (11) Les Églises qui partagent cette croissante convergence œcuménique sont invitées à dialoguer avec celles qui sont engagées dans l'activité œcuménique mais qui conçoivent et pratiquent le baptême de manière différente, ou ne le pratiquent pas du tout. Ce sont (a) les Églises qui baptisent «au Nom de Jésus», au lieu d'utiliser la formule trinitaire traditionnelle, mais avec de l'eau; (b) les Églises qui baptisent avec la formule trinitaire traditionnelle, mais sans l'eau; et (c) les Églises où l'entrée dans la communauté chrétienne a lieu sans aucun rite baptismal. Ce dialogue peut très bien porter sur ce que l'on entend par Esprit-Saint et son rôle en amenant les personnes à la foi et à l'Église, et dans la croissance du croyant en Christ durant toute sa vie.

Conclusion

111. Le baptême est incorporation dans la vie, la mort et la résurrection du Christ, et par conséquent il est fondamental pour la vie chrétienne. Qu'il soit au centre de la mission chrétienne, c'est ce qui résulte de toute évidence des instructions données par notre Seigneur à ses disciples: «Allez donc: de toutes les nations faites des disciples, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit...» (Mt 28,19). Au cours de cette étude sur le baptême, nous avons pris plus profondément conscience de la grandeur du don qu'est le baptême.

112. C'est donc avec gratitude à Dieu que nous comptons la croissante convergence œcuménique sur le baptême parmi les principales réalisations du mouvement œcuménique moderne. Le degré de compréhension commune du baptême atteint jusqu'à présent a déjà contribué à promouvoir de nouvelles relations significatives entre les Églises chrétiennes. Les *implications œcuméniques* énumérées ci-dessus et dans la section 6 de ce document d'étude, veulent proposer des moyens permettant de consolider les convergences réalisées sur le baptême et de les recevoir dans la vie des Églises, de manière à construire sur de solides fondations d'ultérieures initiatives en vue de l'unité. Les *implications ecclésiologiques* mentionnées dans chacune des autres sections indiquent que les convergences sur le baptême concernent d'autres questions, auxquelles il faudra accorder de l'attention dans la poursuite du dialogue, si l'on veut progresser vers l'unité visible.

113. Nous espérons que ce document d'étude, en illustrant la portée de l'accord sur le baptême enregistré jusqu'à présent, permettra aux chrétiens de répondre ensemble, dans la mesure actuellement possible, au mandat du Seigneur: «Allez donc: de toutes les nations faites des disciples...», et d'inviter ceux qui n'ont pas encore entendu l'Évangile, de vivre en Christ par le baptême.

NOTE CONCERNANT LA PROCÉDURE

Le matériel soumis à l'examen du GMT en janvier 2000 comprenait un résumé des implications du baptême glanées dans les nombreuses réponses au BEM (John Radano), et une vue d'ensemble de l'actuel travail de Foi et Constitution sur le baptême (Alan Falconer). Tous deux avaient été invités à coordonner le projet. Après que l'assemblée plénière du GMT en mai 2000 eut développé cinq points principaux, qui sont devenus le point central de la discussion pour l'étude, des réunions de rédaction du texte ont eu lieu en 2001 et 2002 (Genève), en février 2003 (Rome) et septembre 2003 (Genève). Le texte a été présenté en cours de rédaction et examiné chaque année durant les réunions annuelles du GMT. Les participants aux séances de rédaction étaient: Eugene Brand (2001, 2002), Thomas Best (2001, 2002, septembre 2003), Gosbert Byamungu (2001), Alan Falconer (2001, 2002, septembre 2003), Mark Heim (2001, 2002, février 2003), Nicholas Lossky (février 2003), Thomas Pott, osb (2002, février 2003), John Radano (2001, 2002, février et septembre 2003), Teresa Francesca Rossi (2002, février 2003), Liam Walsh, op (2002, février 2003). La rédaction a également eu lieu par correspondance de février à septembre 2003, par Heim, Lossky, Radano, Rossi, Walsh. Teresa Rossi a en plus effectué des recherches dans le cadre du projet, sur les présentations du baptême par les médias, tandis que William Henn a suggéré des améliorations à certains

aspects d'un projet de texte déjà avancé. David Hamid a revu la version avancée du texte quant à la clarté et la cohésion rédactionnelles. Le document d'étude a été approuvé par la réunion plénière du GMT à Crête en mai 2004.

NOTES

¹ Dans un rapport de dialogue, on lit que «les pentecôtistes pensent que l'unité entre les chrétiens n'est pas basée sur un commun baptême d'eau; la raison principale en est qu'ils croient que le Nouveau Testament ne la fonde pas sur le baptême. En revanche, le fondement de l'unité est une foi commune et une expérience commune de Jésus Christ comme Seigneur et Sauveur par l'intermédiaire de l'Esprit-Saint» (*Vue d'ensemble sur la koinonia*, Rapport de la troisième phase du dialogue international pentecôtiste/catholique, 1990, § 55). En ce qui concerne les évangéliques, voir par exemple le *Dialogue évangélique/catholique sur la mission 1977-1984. Growth in Agreement II*, p. 422.

² La plus récente description œcuménique de l'unité recherchée est la «Déclaration de Canberra»: *L'unité de l'Église comme koinonia: Don et vocation*, approuvée par l'Assemblée générale du Conseil œcuménique des Églises à Canberra (Australie) en 1991. Cette déclaration sera mentionnée en plusieurs autres occasions.